

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Date de la convocation

22/09/2022

### Date de l'affichage

23/09/2022

L'an deux mille vingt-deux, le 29 septembre à dix-neuf heures, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en salle des fêtes d'Aubepierre-Ozouer-Le-Repos, sous la Présidence de Monsieur Yannick GUILLO, Président.

### Étaient Présents

Didier BALDY, Michel BILLOUT, Gilles BOUDOT, Jean-Jacques BRICHET, Davy BRUN, Frédéric BRUNOT, Carine CALMON PLANTIN, Christian CIBIER, Sébastien COUPAS, Jean-Marc DESPLATS, Eliane DIACCI, Sébastien DROMIGNY, Aymeric DUROX (arrivé à 19h06), Marcel FONTELLIO, Charlie GABILLON, Yannick GUILLO, Serge HAMELIN, Ghislaine HARSCOËT, Fabrice HOULIER, Brigitte JACQUEMOT, Mohamed KHERBACH, Clotilde LAGOUTTE, Alban LANSELLE, Édith LION, Christophe MARTINET, Suzanna MARTINET, Farid MÉBARKI, Nadia MEDJANI, Pierre-Yves NICOT, Francis OUDOT, Pierre PERRET, Sylvie PROCHILLO, Angélique RAPPAILLES, Jean-Yves RAVENNE, Frédéric ROCHER, Stéphanie SCHUT, Jean-Sébastien SGARD, Alain THIBAUD, et Joëlle VACHER.

### Absents excusés représentés

Sylvain CLÉRIN par Brigitte JACQUEMOT, Philippe DUCQ par Alban LANSELLE, Nolwenn LE BOUTER par Stéphanie SCHUT, Gilbert LECONTE par Ghislaine HARSCOËT, Aurélie POLESE par Christian CIBIER.

**44 conseillers communautaires en exercice : 39 présents et 5 représentés à la séance.**

**Madame Brigitte JACQUEMOT est nommée secrétaire de séance.**

Envoyé en préfecture le 04/10/2022

Reçu en préfecture le 04/10/2022

Affiché le 04 OCT. 2022

ID : 077-247700701-20220929-2022\_117\_06-DE

**2022/117-06 – OBJET : MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR OPERATION GROUPEE DE TRAVAUX DE REHABILITATION DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Le Conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la loi sur l'eau et les milieux aquatiques en date du 30 décembre 2006 établissant les compétences obligatoires et facultatives en matière d'assainissement non collectif,

Vu l'arrêté préfectoral DFEAD-3B-2005 N°73 en date du 29 août 2005, modifié, portant création de la communauté de communes de la Brie Nangissienne,

Vu l'arrêté préfectoral 2020/DRCL/BLI/n°2 du 7 janvier 2020, portant modification des statuts de la communauté de communes de la Brie Nangissienne,

Vu la délibération 2006/027, en date du 6 avril 2006, portant création du service public d'assainissement non collectif,

Vu la délibération 2021/54-25 en date du 24 juin 2021, portant approbation de la modification du règlement intérieur du service public d'assainissement non collectif,

Considérant la compétence « assainissement non collectif » de la communauté de communes, notamment sa mission facultative de prise en charge des travaux de réhabilitation des installations,

Considérant la nécessité de conclure un contrat de la commande publique pour répondre aux besoins de services, avec un ou plusieurs opérateurs économiques,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ARTICLE UN :**

Approuve la démarche d'accompagnement des usagers dans la mise en conformité de leur installation d'assainissement non collectif.

**ARTICLE DEUX :**

Sollicite les subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie par installation et du Département de Seine-et-Marne.

**ARTICLE TROIS :**

Autorise Monsieur le Président à procéder à la préparation et à la passation de la procédure de consultation ainsi qu'à l'exécution et au règlement du marché de maîtrise d'œuvre pour l'opération groupée de travaux de réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif.

**ARTICLE QUATRE :**

Autorise Monsieur le Président à signer tout document afférent.

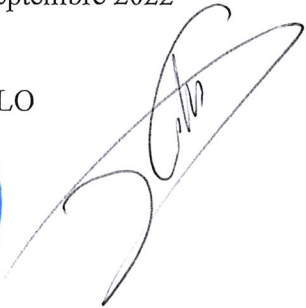
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 29 septembre 2022

Le Président,

Yannick GUILLO



|                                        |
|----------------------------------------|
| Envoyé en préfecture le 04/10/2022     |
| Reçu en préfecture le 04/10/2022       |
| Affiché le 04 OCT 2022                 |
| ID : 077-247707-01-022092022_117_06-DE |